

CHARGÉ.E DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE (COORDINATEUR DE PRODUCTION)

PUBLIC Régisseur, assistant de production souhaitant évoluer | Par extension, tout professionnel ayant une bonne connaissance du terrain et de ses exigences opérationnelles.

PRÉ-REQUIS Une première expérience en production est indispensable.

DURÉE 140 heures (20 jours)

OBJECTIFS A la fin de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Analyser la faisabilité d'un projet
- Déterminer avec précision les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à sa réalisation
- Estimer et chiffrer les coûts du projet (établissement de devis estimatif, bilan de production, etc.)
- Gérer la logistique et le bon déroulement du tournage
- Jouer le rôle d'interface entre différents collaborateurs
- Comprendre les différences entre les diverses formes de production

Lieu de la formation

146 rue Paradis - 13006 Marseille

Nombre de stagiaires (si en session)

4 minimum - 8 maximum

Coût 4200€ TTC (non assujettie à la TVA)

MODALITÉS D'ÉVALUATION À l'issue de la formation, le formateur référent procède à l'évaluation des acquis du savoir et du savoir-faire inculqués jusque-là. Le résultat de cette évaluation est porté sur l'attestation de fin de formation transmise au participant.

PRÉAMBULE



Maillon indispensable de la chaîne de fabrication d'une oeuvre audiovisuelle, le chargé de production, appelé aussi parfois coordinateur de production, assure, dans le cadre d'un budget précis et défini, l'organisation humaine, technique et financière d'un tournage. Il gère l'argent nécessaire à la mise en images du projet, après avoir étudié la faisabilité et la durée de ce dernier.

Le plus souvent placé sous l'autorité d'un directeur de production, il a également la charge de l'ensemble de la logistique au moment du tournage. Il doit ainsi s'assurer de la bonne gestion du projet jusqu'à sa finalisation. Ses missions sont donc multiples et requièrent une grande polyvalence ainsi que des connaissances élargies et à jour en matière de gestion et de financement de projets.

Le poste de chargé de production est souvent la suite logique d'une expérience de terrain déjà confirmée en tant qu'assistant de production ou régisseur. Une formation solide, alliant connaissances théoriques et pratiques est réellement essentielle pour appréhender les nombreuses responsabilités qui incombent au chargé de production.

cifap
accompagnateur de talents



En partenariat
avec

mandyben
formation

CHARGÉ.E DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE (COORDINATEUR DE PRODUCTION)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES Après la présentation détaillée du métier de chargé de production et de ses missions, de son initiation jusqu'à la finalisation du projet, les stagiaires pourront acquérir les connaissances, capacités et compétences nécessaires à cette fonction par la voie de :

- Cas d'étude et analyses de documents de travail usuels (devis estimatif, plan de travail, plan de financement, échéancier, contrat de travail type, autorisation de tournage...)
- Exercices pratiques validant les acquis du savoir
- Rencontres et échanges avec des professionnels du métier visé et des métiers connexes

L'alternance des cours théoriques et mises en pratique permet aux stagiaires d'acquérir simultanément savoir et savoir-faire.



Conditions d'accès Étude de recevabilité de la candidature (CV et lettre de motivation) par le responsable pédagogique de la formation, en présence physique ou non du candidat. Est alors analysée la corrélation entre le projet personnel porté (maturité, expérience, contexte de mise en oeuvre, réseau, objectifs opérationnels visés...) et la réponse apportée par la formation. Le responsable pédagogique s'assure également que tous les prérequis d'accès à la formation sont respectés.

- Le candidat est ensuite informé de l'acceptabilité de son dossier par le conseiller en formation en charge qui l'accompagne alors dans ses démarches administratives auprès de son organisme financeur.
- Dans le cas d'une inadéquation entre projet et formation choisie, une alternative plus pertinente est proposée au candidat.

INTERVENANTS **Fabrice Gilbert** Directeur de production depuis 20 ans sur des fictions cinéma mais aussi documentaires pour le cinéma, la télévision et des plateformes. Il a tourné entre autres au Maroc, en RDC, à Cuba, au Népal. Il a été producteur exécutif au Mexique de 2010 à 2015 en publicité, mode et fiction pour différentes sociétés internationales. Il est membre du CA de l'Association des Directeurs de Production (ADP).

Ou tout autre intervenant de compétence et réputation équivalentes.

MOYENS TECHNIQUES Les stagiaires auront à leur disposition :

- Un ordinateur personnel ainsi que les logiciels usuels de bureautique (traitement de texte et tableur)
- Un modèle de devis informatique automatisé
- Une salle équipée d'un système de vidéo projection

CHARGÉ.E DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE (COORDINATEUR DE PRODUCTION)

FINANCEMENT

- Intermittents du spectacle, artistes-auteurs : sur étude de dossier par l'AFDAS (renseignements au 04 91 99 34 45), à la condition de satisfaire aux critères de recevabilité (toutes les précisions sur le site de l'AFDAS)
- Salariés d'entreprise : possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue par votre OPCO
- Demandeurs d'emploi : sur étude de dossier par Pôle Emploi
- Autres statuts : nos conseillers en formation analyseront votre profil afin de vous proposer une solution de financement adaptée

LE MÉTIER ET SON ENVIRONNEMENT, LA MISSION DU CHARGÉ DE PRODUCTION

- Présentation du rôle et de la responsabilité du chargé de production : son statut, ses missions, ses différents engagements (tenue du budget, respect de la législation en vigueur, sécurité lors des tournages)
- Présentation des différents collaborateurs du chargé de production (notamment le directeur de production, supérieur hiérarchique) et de leurs rôles respectifs dans la fabrication du projet
- Présentation des spécificités des différentes productions et différents formats audiovisuels : fiction, documentaire, émission de flux, film d'animation et publicité.

DÉCOUVRIR ET S'APPROPRIER LE PROJET

- Evaluation d'un scénario et analyse critique
- Démonstration de la faisabilité ou non faisabilité d'un projet pour cas d'étude : prise en compte des décors, des lieux de tournage et des contraintes relevées
- Présentation et appropriation des documents usuels de travail : devis estimatif (CNC), contrats types, planning type (Movie Magic, Excel), conventions collectives, autorisation de tournage, note de frais...
- Connaissances juridiques fondamentales : droit d'auteur et droits voisins, droit à l'image, contrats (de travail et autres), demande d'autorisations de tournage etc.

DÉFINIR LES COÛTS DE PRODUCTION

- Rappel des fondamentaux du dispositif de financement de projets audiovisuels (étude de la chaîne de production)
- Établissement du devis estimatif du projet : étude des différents postes selon le plan comptable
- Étude et élaboration du plan de financement : liste des différentes aides et sources de financement (CNC, fonds de soutien automatique, Procirep et Angoa, régions, aides européennes MEDIA, coproductions étrangères...)
- Étude des dépenses éligibles pour une demande d'agrément provisoire au crédit d'impôt
- Identification des différents acteurs de la chaîne technique
- Négociation avec les différents prestataires pour le tournage et la post-production.

METTRE EN OEUVRE LA PRODUCTION DU PROJET ET EN ASSURER LE SUIVI

- Élaboration d'un planning et/ou rétro-planning cohérent(s) : quand le commencer, les paramètres à prendre en compte
- Savoir organiser la logistique des déplacements et de l'hébergement pour les tournages, en veillant au respect du budget défini
- Appréhender les facettes du rôle managérial du chargé de production, véritable relais entre les différents collaborateurs du projet
- Tour d'horizon de la gestion des ressources humaines : établir les contrats de travail, DPAE, négocier les rémunérations
- Assurer le suivi du projet, en tournage et post-production
- Validations des dépenses : notes de frais des techniciens, factures des prestataires
- Relevé des droits : droits d'auteur, archives, musiques, etc.

FINALISER LE PROJET ET RENDRE LES COMPTES

- Clôture du projet d'exercice
- S'assurer qu'il répond bien au cahier des charges fixées initialement
- Etablir le bilan de production (clôture des comptes) : devis et plan de financement définitifs
- Autorisation définitive (CNC, régions...)
- Agrément définitif au crédit d'impôt
- Connaître le rôle de la post-production
- Connaître le rôle de la distribution.

BILAN DE LA FORMATION